L'ABEILLE DE LA N.-ORLEANS

Bureau, No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI MATIN, 27 AVRIL.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

ARRIVEE DU STEAMER LIBERTY.

Passe du Sud-Ouest, 26 avril, 10 A. M.

Le steamer Liberty, parti de New York le 15 par la voie de la Havane, a passé la barre à 7 30 A. M.

Passe Sud-Ouest, 26 avril, 10 h. A. M.

Le steamer *Liberty* a passé la barre à 7 1/2 heures. Il est parti de New York le 15 à 4 h P. M., est arrivé à la Havane le 21, en est reparti le 23 à 8 h. 30 A. M. et est arrivé devant la barre hier soir à 8 heures.

Voici la liste de ses passagers:

De New York—B Lanford, R G Morey, Mlle Jane Mathew et quatre enfans, le Rev M Porter, J P Tweed, E Angell, Mme C Rodger et quatre enfans, M. Van Zandt, E Murphy, Sarah M Kiernan, Ellen McKiernan, G Siebal.

De la Havane—J Duval, C Dulsi, F Given, W H Williamson, C Taylor, C Carrier, C L Lambert, M Dunatty, D P Montagues, Mme M Schrluder, Mme C Bruteath, Mme E M Abrams, sa sœur, 2 enfans et servante, J B Fallon, C Andre, A Bosque et sa femme, G F Mi Gorksl, J H Shaw, M. Carnab, F E Allen, F Avergne, C F Rogers, Mme A Desforgh, G L Forgean, F Grassio et un enfant, Mme F S Dickinson et une servante, C Bassase, B Sisue, sa femme et enfant, J G Monsero, Mme J O yuch, Mme Gouby Lugomanis, M Frey, J Jimenez, Mme Cappella, Mme Rapello et deux enfants, M M Dewsreat, Holly, M Bourdval et sa femme, H Walpin, P Auger, O S Hawtensyke, W H Hartley, C U McCutcheon, J C Etheslerheid, N E gel, M Montamet, Mlle Cook, Alvord, sa femme et deux enfants, M D Ensley.

Nouvelles du Nord

D'UN JOUR PLUS RECENTES.

$100,000 de récompense

Pour l'arrestation de Booth et de ses complices.

LA PEINE DE MORT CONTRE CEUX **qui recéleront les coupables.**

BOOTH EN PENNSYLVANIE.

Etat des blessés.

PROCLAMATION DE JEFF. DAVIS

Marchés, &c

Nouvelles d'Europe.

Par l'arrivée du bateau à vapeur *Minnehaha*, nous avons reçu le Cairo Democrat du 21 qui contient les dépêches suivantes:

Récompenses offertes.

Washington, 20 avril Au major général Dix: **$100,000 de récompense.**

Le meurtrier de notre dernier président, Abraham Lincoln, est toujours au large. Cinquante mille dollars de récompense seront payés par ce département pour son appréhension, en outre des récompenses offertes par les autorités municipales ou d'Etat.

Vingt cinq mille dollars seront payés pour l'appréhension de George A'zerat, appelé quelquefois Port Tabacco, complice de Booth.

Vingt cinq mille piastres seront payées pour l'appréhension de David C. Harald, autre complice de Booth.

Une récompense libérale sera payée pour toute information qui amènera l'arrestation d'un des criminels susnommés ou de leurs complices.

Toute personne recélant ou cachant lesdites personnes, ou l'une d'elles, ou aidant ou concourant à les faire cacher et échapper, sera traitée comme complice du meurtre du Président et de la tentative d'assassinat commise sur le secrétaire de la guerre, et soumise, à un jugement devant une commission militaire, est passible de la peine de mort.

Que la tache de sang innocent soit effacée du pays par l'arrestation et la punition des meurtriers. Tous les bons citoyens sont exhortés à aider la justice dans cette occasion. Tout homme doit considérer que sa propre innocence lui impose ce devoir solennel, et il ne doit prendre de repos ni nuit ni jour jusqu'à ce qu'il soit accompli.

E. M. STANTON,
Secrétaire de la guerre.

Philadelphie, 20 avril—Le gouverneur a lancé une proclamation offrant une récompense de $10,000 pour l'arrestation de Booth s'il est arrêté en Pennsylvanie.

Etat des blessés.

Washington, 20 avril— Au major-général Dix: Voici le bulletin du chirurgien général Barnes sur l'état du secrétaire Seward et de son fils Frederick ce matin. Le profond intérêt qu'éprouve le peuple américain pour l'état de l'homme d'Etat et du patriote dont la vie a été attaquée par les assassins du président Lincoln, m'engage à vous envoyer les bulletins du soir et du matin du chirurgien. E. M. STANTON.

20 avril 1865, 9 h. A. M.—A l'honorable E. M. Stanton. Monsieur: j'ai l'honneur de rapporter que le secrétaire d'Etat a passé une nuit sans repos, mais qu'il se trouve bien ce matin. L'état du major F. Seward continue à s'améliorer lentement. V. K. BARNES, Chir. gén.

Washington, 20 avril—Le secrétaire Seward peut se tenir sur son séant aujourd'hui et son état s'améliore rapidement. Frederick Seward a passé une bonne nuit et va mieux.

Poursuite de Booth.

Reading, 20 avril—Je viens de voir M. Lyon, agent de police secrète des Etats Unis, qui m'a fourni les renseignements suivants:

Le bruit que Booth est venu à Reading dans le train est exact. Il est resté à Reading toute la journée. L'homme qui l'a reconnu a informé Lyon qu'il savait que c'était Booth. Lyon, accompagné d'un autre agent nommé Miller, retrouva ses traces jusqu'à la gare, et apprit qu'un homme répondant à cette description, venait de partir par le train à l'instant. On avertit le directeur du chemin et on essaya de télégraphier à Port Clinton, la première station télégraphique, mais l'opérateur ne se trouvait pas là. On chauffa une machine et Lyons, Miller et l'homme qui a vu Booth partirent à toute vapeur pour rattrapper le train.

M. Lyon dit qu'il est convaincu que l'homme est bien Booth.

Les poursuivants n'atteignirent pas le train, mais à Port Clinton, ils furent informés que l'homme y était descendu, mais ils ne purent savoir s'il avait pris le train de Catawissa ou non. Une dépêche fut envoyée à Tamaqua au conducteur du train et on fit des recherches à Port Clinton.

A l'arrivée du train à Tamaqua, le conducteur télégraphia ce qui suit: "l'homme est dans le train." On envoya une autre dépêche à la station suivante avec ordre d'arrêter l'individu.

Ce matin à huit heures, Lyon a reçu un télégramme du conducteur, daté de Catawissa et disant: personne répondant à la description n'est venu avec mon train."

Voici la description de l'individu: taille d'environ 5 pieds 8 pouces, yeux noirs, cheveux noirs, coupés courts et frisant, moustaches noires courtes, ayant du coton dans les oreilles, portant un chapeau blanc mou, un crêpe au bras gauche, et un insigne Lincolniste sur le côté droit de la poitrine; il avait une redingote noire et un pantalon bleu militaire.

Reading, 20 avril—A S. Basford, esq.—A mon retour de Potteville, les représentations qui me furent faites hier soir furent telles que j'envoyai une locomotive à Pottsville à la poursuite du train du soir, mais l'homme était descendu à Auburn avant l'arrivée du télégraphe. Il a marché à pied jusqu'à Port Clinton après la nuit et a pris passage en contrebande sur un de nos trains à charbon jusqu'à Tamaqua. Il est maintenant pris à Tamaqua, ou nous avons télégraphié de le rechercher et il sera détenu jusqu'à ce qu'il soit identifié. Il y a quelques raisons de croire que c'est Booth.

GEO. NICHOLS,
Intendant du chemin de fer.

Philadelphie, 20 avril — On a reçu ici la dépêche suivante d'un avocat de Reading: La dépêche d'hier était erronée. La déclaration faite par le citoyen de Reading dont il s'agit dit qu'il ne connait pas Booth, ne l'ayant vu qu'une fois, il y a sept ans, dans un théâtre à Baltimore, et qu'il n'est pas capable de le reconnaître maintenant. Il a vu l'individu suspect dans un café mardi soir, buvant beaucoup en compagnie d'un autre. Apprenant que l'individu comptait partir pour Pottsville par le train de six heures du soir, il partit lui-même et reconnut l'individu qui parut confus de le voir.

Il demanda à l'homme s'il partait par le train, et l'autre lui répondant qu'il n'était pas l'homme il dit qu'il serait de retour dans un jour ou deux.

Reading, 20 avril—Le citoyen qui a reconnu Booth a été conduit devant un juge de paix cet après midi pour affirmer sous serment s'il avait vu Booth. Il déclare sous serment qu'il ne croit pas que la personne poursuivie soit Booth. Il a déclaré positivement que c'était Booth qu'il avait vu et qu'il le connaissait bien.

Nouvelles diverses.

Washington, 20 avril—Un grand nombre d'officiers de marine sont allés en corps présenter leurs hommages au président Johnson. La délégation du Maine, ayant à sa tête l'honorable Hannibal Hamlin, ex-vice président des Etats-Unis, a aussi rendu visite au président.

D'autres délégations du Massachusetts et du New Yersey ont également rendu visite au président Johnson, qui a adressé quelques paroles au gouverneur Parker, du New Yersey.

New York, 20 avril—Le colonel Gurney, qui commande à Charleston, a lancé un ordre pour engager les noirs affranchis qui y sont rassemblés à se rendre sur les îles du département pour s'y établir.

Un grand incendie a éclaté à Charleston le 9. On fait des préparatifs pour échanger 5.000 prisonniers à Darien, Georgie.

San Francisco, 18 avril—Le général McDowell a lancé des ordres pour l'arrestation des personnes qui exprimeront leur approbation de la mort de Lincoln, et pour la suppression de tout journal qui commettra cette offense.

Boston, 20 avril—L'explosion d'une bombe de 150, à l'arsenal, a tué 4 hommes et a blessé un grand nombre d'ouvriers.

Nouvelles d'Europe.

New-York, 19 avril—Le steamer *Persia* est arrivé de Liverpool, d'où il est parti le 8 en touchant à Queenstown, le 9.

La peste à St.Petersbourg commençait à diminuer.

La bourse de Paris est calme, le 3 0/0 est à 67 fr. 80 centimes.

Liverpool, 8 avril—Le marché au coton a clos ferme et sans changement. (Le télégraphe a été interrompu.)

CAPTURE DE PLUSIEURS OFFICIERS DU WEBB—Le *N. O. Times* de ce matin annonce la capture du commandant du Webb, le capitaine Reed, et celle de cinq autres officiers. Il paraît que la retraite de ces officiers avait été dénoncée par quelques citoyens de la côte qui, au moyen d'un bateau, s'étaient transportés à bord de la canonnière Hollyhock.

Un détachement de marins fut aussitôt envoyé à terre et après une marche rapide de trois milles, les hommes découvrirent une maison de campagne isolée.

La place fut cernée et bientôt après les officiers sortirent et se livrèrent eux-mêmes sans résistance. Le Hollyhock les a amenés ici hier soir.

On dit que 25 autres membres de l'équipage du Webb ont été faits prisonniers.

Proclamation de Jeff. Davis.

Ce qui suit est le texte fidèle de la proclamation lancée par Jeff. Davis, après l'abandon de Richmond:

Danville, Virginie, 5 avril 1865.

Le général en chef a jugé à propos de faire tels mouvements de troupes qui ont eu pour résultat de découvrir la capitale. Il serait oiseux de cacher le tort moral et matériel que l'occupation de notre capitale par l'ennemi a fait à notre cause. Il serait aussi indigne de nous de nous laisser abattre par les revers, quelque calamiteux qu'ils puissent être, et de ralentir nos efforts. Pendant plusieurs mois, la plus grande et la plus belle armée de la Confédération, sous le commandement d'un chef dont la présence inspire une égale confiance aux troupes et au peuple, a été grandement neutralisée par la nécessité de garder les approches de la capitale, et a ainsi été forcée de perdre plus d'une occasion d'agir d'une manière utile. C'est à nous, mes compatriotes, de montrer par notre courage dans les revers combien est misérable l'opinion de ces hommes qui nous ont jugés moins capables de subir l'infortune avec fermeté que de faire face au danger avec courage.

Nous sommes entrés maintenant dans une nouvelle phase de la guerre. Délivrée de la nécessité de garder des points particuliers, notre armée sera libre de se porter d'un point à un autre pour frapper l'ennemi en détail loin de sa base d'opération. Nous n'avons qu'à vouloir être libres et nous le serons.

Animé par cette confiance d'esprit et de cœur qui ne m'a jamais fait défaut, je vous annonce que c'est mon but de maintenir notre cause avec toute la force d'âme que je possède, que je ne consentirai jamais à abandonner à l'ennemi un pied de terrain dans aucun des Etats de la Confédération; que la Virginie, noble Etat dont l'ancien renom a été éclipsé par son histoire récente encore plus glorieuse, dont le sein a été dépouillé pour recevoir le choc principal de la guerre, dont les fils et les filles ont montré un héroïsme qui les rendra illustres dans tous les temps à venir—que la Virginie avec les efforts de son peuple et la protection divine sera gardée et défendue et qu'aucune paix ne sera jamais faite avec les infames envahisseurs de son territoire.

Si par la force du nombre, nous étions jamais forcés de nous éloigner de ses limites ou de celles de tout Etat frontière, nous y reviendrons et souvent que l'ennemi épuisé et désappointé sera forcé, de guerre lasse, d'abandonner la tâche impossible et sans fin de faire esclave un peuple résolu à être libre.

Ne nous laissons pas abattre, mais, confiants en Dieu, faisons de nouveau face à l'ennemi avec des cœurs indomptés et indomptables.

JEFFERSON DAVIS

CHRONIQUE LOCALE.

MORTALITÉ—Le Bureau de Santé annonce dans son rapport officiel publié ce matin, qu'il y a eu 104 décès dans les limites de la Nouvelle Orléans, du 17 au 23 avril inclusivement.

Les maladies qui ont fait le plus de victimes sont: la picote, 13, la consomption 9, la pneumonie, 5, les convulsions, 5.

Ages—Au-dessous de 1 an, 22, de 1 à 2 ans, 6, de 2 à 5 ans, 10, de 5 à 10 ans, 2, de 10 à 15, 2, de 15 à 20 ans, 3, de 20 à 25 ans, 3, de 25 à 30 ans, 7; de 30 à 40 ans, 7, de 40 à 50 ans, 13, de 50 à 60 ans, 6, de 60 à 70 ans, 3, de 70 à 80 ans, 1, de 80 à 100 ans, 1, au-dessus de 100 ans, 1; non déclarés, 8.

Nationalités—Danemark, 1, Angleterre, 1, France, 5, Allemagne, 3, Irlande, 3, Espagne, 1, Etats Unis, 62, Autriche, 1—non déclarés, 27.

Il est mort 65 blancs, 23 nègres et 17 mulâtres.

CONSCRIPTION

Liste des noms du Second District

Mercredi 26 avril 1865.

1601 Aristide Ricao, 136 Bassin, commis
1602 Albert Drebar, Vieux Bassin, matelot
1603 Hornes Caal, rue Union, journalier, couleur
1604 Gomez Kiemar, 3 St Pierre, commis
1605 Frank Rassenstall, 36 Dumaine, drayman
1606 Michael Henn, 195 St Claude, courtier
1607 John Despeaux, 131 Marais, boucher
1608 Paul Laborde, 89 Bourbon, commis
1609 Thomas Duffy, 85 Claiborne, police
1610 John Connelly, 397 Douane, commis
1611 Daniel Michael, 129 Claiborne, courtier
1612 Gustavus Ruck, Bourbon et Douane, commis
1613 Joseph Salmon, Orléans, entre Royale et Bourbon, pêcheur
1614 Jules Dubalen, Dumaine et Tremé, commis
1615 Henry Montreuil, 287 Douane, marchand
1616 Elveld Beelitz, 91 Passage de la Bourse, Editeur
1617 Allenor Cheval, 115 St Philippe, maçon, couleur
1618 Francisco Oterro, goel St John, matelot
1619 John Dalond, Dumaine et Dauphine, marchand
1620 Auguste Calbero, 229, Bourgogne, commis
1621 Joseph Laye, 72, Toulouse, voiturier
1622 Peter Cambias, 31 Dauphine, commis
1623 Peter Peterson, 17 Nouvelle Levée, marin
1624 Paul Reidolph, 139 Ste-Anne, journalier
1625 Samuel Shappa, Remparts, écuyer
1626 F Groeser, 300 St-Pierre, police
1627 Edw Ribel, 290 Bourgogne, journalier de couleur
1628 Allard C Lambert, 151 Dauphine, porteur de journaux
1629 Lorenzo Hodson, 33 Vieille Levée
1630 Francis Edmond, 258 Remparts, commis
1631 Peter Naud, 14 St Phillippe, boulanger
1632 J Tonglet, Hopital près Bacon, commis
1633 Ernest Marchand, Bourbon et St-Pierre, commis
1634 Peter Faulkhause, 241 Toulouse, cigarier
1635 Gandolphe Ronals, 282 Douane, pâtissier
1636 Isaac Racas, 171 Ursulines, marchand
1637 George Weysham, Esplanade près Robinson, commis
1638 Mathew Keppler, 23 Nouvelle-Levée, cafetier
1639 Michael Giraud, 270 Chartres, commis
1640 Thomas Kelly, steamer Ida May, charpentier
1641 Henry Alexandre, 59 Ursulines, journalier
1642 Julius Bickman, 386 Orleans, journalier couleur
1643 Peter Zimmermann, St Louis et Miro, chaudronnier
1644 John C Mitchell, Douane et Claiborne, professeur, couleur
1645 George Arnold, 244 Dauphine, journalier
1646 Alfred Gibbert, 164 Derbigny, tourneur
1647 Charles Rarum, 312 Vieille Levée, tailleur
1648 John Sahren, 65 Chartres, commis
1649 Armand Neel, 290 Ste Anne, journalier
1650 Louis Nick, 10 Bienville, police
1651 Philip Clemer, Orléans près Remparts, journalier, de couleur
1652 Dominique Cazeaux, 8 Ursulines, détaillant
1653 Frederick Bahr, 238 Chartres, cafetier
1654 Pierre Delvaille, Vieux lac, pêcheur
1655 Pierre Feeran, 254 Chartres, marchand
1656 Taddeus Kraemer, 459 Ste Anne, tailleur
1657 Joseph Rodhart, 367 Conti, maçon
1658 Ernest Gardette, 242 Royale, maçon, de couleur
1659 Michel Bademelivich, lougre Tiger, matelot
1660 Theodore Campbell, 1409 Hôpital, jardinier de couleur
1661 Peter Rasello, 31 Maine, journalier
1662 Augustin Warner, 289 Bayou, commis
1663 Julien Ambre, lougre Jean Conti, matelot
1664 Charles Alexander, Douane, matelot, de couleur
1665 Antoine Mouledoux, 180 Remparts, journalier
1666 John A Bonnet, 300 Orléans, commis
1667 Chs L Ledoux, 162 Bienville, peintre
1668 Julius Henning, 145 Canal, peintre de portraits
1669 Philippe la Baron, 312 St Philippe, journalier
1670 Paul Heimbert, 25 St Claude, cordonnier, couleur
1671 Alexandre Scurts, 133 Vieille Levée, matelot
1672 William Higgins, 306 St Pierre, peintre
1673 Joseph E Pierre, 28 Ursulines, boucher
1674 Edward Wilkinson, 16 Dauphine, pilote
1675 Bernard Senoti, 38 Orléans, boucher
1676 John Pélisher, 77 Bourbon, confiseur
1677 Francis Poleoard, 1 Nouvelle Levée, pas de profession
1678 Constantin Baclvechi, 93 Bourbon, peintre
1679 James Pollock, 291 Royale, comptable
1680 August Denbar, 185 Prieur, charpentier
1681 William Buddendorff, Pont du Bayou, commis
1682 Andreese Renf, 323 St Phillippe, journalier
1683 Joseph Soleer, 113 Royale, commis
1684 James Hagan, 213 St Phillippe, ship joiner
1685 Jules Bernard, 172 Remparts, bijoutier
1686 Charles Choppin, St Anne, près Remparts, compositeur
1687 Jno M Ducas, 142 Orléans, boucher
1688 Geanti Luc, 81 Claiborne, journalier
1689 Charles Mercier, 28 Ursulines, journalier
1690 Geo Frederic, 226 Promenade Carondelet, tailleur
1691 François Trapena, Roman, cigarier
1692 Louis Prim, Conti et Miro, journalier
1693 Elire Augustine, Carondelet, près Johnson, journalier, couleur
1694 M Lenery, Galvez et Palmyre, commis
1695 Joseph Lilay, 218 Bienville, marin
1696 Prosper Barbin, Bourgogne près Toulouse, imprimeur
1697 Eugène Natrel, 223 Robinson, marchand
1698 Joseph Peterson, 101 Quartier, pas de profession, couleur
1699 Gaspard Bomerzone, 213 Chartres, marchand
1700 Jean Labot, Bienville et Télémaque, laitier
1701 George M Strub, 22 Dumaine, boulangerie du gouvernement
1702 Carlos Parlongue, 58 Quartier, charpent.
1703 John B Maynard, 158 Bourgogne, commis
1704 Etienne Perey, 228 Bayou, épicier
1705 Louis Margarette, 122 St-Pierre, bijoutier
1706 Edward Brophy, 225 Chartres, journalier
1707 Jacob Savie, Vieux Bassin et Broad, journalier
1708 Edward Moran, Rocheblave et Dumaine police
1709 Benton Otway, Douane, près Dauphine, pas de profession
1710 William Noyes, 38, Royale, planteur
1711 Ferdinand Lafferranderie, 321 Hôpital palfrenier
1712 Paul Despinas, Annette et Girod, cigarier couleur
1713 François Fontaine, 11 Ste Anne, parfum[illegible]
1714 William A Walbolt, 66 St Philippe, commis
1715 James P Magoaro, 85 Bourgogne, marinier
1716 John B Blanchard, 218, Royale, journalier, couleur
1717 Wm A Liveit, 27, Trémé, tapissier
1718 Paul Malan, 381 Dumaine, journalier
1719 C Barlestar, Derbigny, entre St Louis et Toulouse, charpentier
1720 M Constantino, 66 St Philippe, matelot
1721 John Fogel, Chartres, près St Philippe, commis
1722 Stephen Swezar, 301 Orléans, charpentier
1723 François Ferrard, 113, Promenade Carondelet, marchand de bois
1724 Antonin Parrits, 111 Bourbon, marchand de fruits
1725 Joseph Foucade, St Louis et Chartres commis
1726 Joseph Nietaurs, 255 Royale, marchand de fruits
1727 Augustino Cognatee, Chartres et Conti marchand
1728 François Lorie, Bourbon, entre St Louis et Toulouse, machiniste
1729 Gabrielle Ewing, 449 Dumaine, courtier
1730 Nicholas Coleus, 235 Orléans, sellier
1731 Wm G S Augster, 221 Bienville, ingénieur
1732 Joseph Vila, 136 Ste-Anne, cordonnier de couleur
1733 Fred Hartell, 162 Remparts, facteur de pianos
1734 George Robinson, 75 Toulouse, tailleur
1735 George Fazar, 80 Ste-Anne, cordonnier
1736 Victor Gatenard, 250 Chartres, cigarier
1737 David Mass, St-Philippe près Bourbon
1738 Paul Despinas, Annette et Girod, cigarier
1739 John Chartinelli, 218 St-Pierre, boulanger
1740 Peter Chorick, 185 Canal, Md de fruits
1741 Joseph Benutt, 330 Ursulines, cordonnier, de couleur
1742 Louis Barcelona, 32 St Louis, marchand de fruits
1743 Louis Gazand, goélette Star, capitaine
1744 Théodore Orlis, St Claude et Bayou, bûcheron de couleur
1745 Gabriel Scooler, Royale et Hôpital, marchand
1746 George Shappler, 370 Bienville, charpentier
1747 Wm Michelli, 425 Dumaine, tailleur
1748 Ramon Viseca, 233 Vieille Levée, commis
1749 John Mattere, 57 St Philippe, drayman
1750 Lucien Cesser, 43 Toulouse, cuisinier

Le tirage sera continué demain matin à 9 heures.

SPECTACLE

ACADEMIE DE MUSIQUE.

Rue Saint-Charles

Lundi [illegible] avril 1865.

Debut de THOMAS HANLON, dans la scène de l'ECHELLE PERILLEUSE, avec le SAUT PERILLEUX.

Debut de GEORGE HANLON et de Wm THOMAS dans le TRIPLE TRAPEZE.

Conjointement avec la Grande Compagnie variée.

Grande matinée des frères HANLON—samedi, 29 avril.

Changement d'heure—Les portes seront ouvertes à 7 heures un quart et la représentation commencera à 8 heures moins un quart.

Bureau de location ouvert de 9 heures A. M. à 1 heure P. M. 20 avril

INSTITUTIONS

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES. Dirigé par Mme DERON, 175......RUE DAUPHINE......175.

On peut se procurer des renseignements, prospectus [illegible]

INSTITUTION LOCQUET. PENSIONNAT ET EXTERNAT DE JEUNES DEMOISELLES. RUE DU CAMP No 199 et 201, entre Julie et St Joseph. Pour renseignements, s'adresser [illegible], ou des prospectus seront délivrés.

Institut St-Charles *Dirigé par Mme C. MACE.* Pensionnat et Externat pour les Demoiselles 191......RUE BOURBON......191 En face de l'Opéra.

CETTE Institution, transférée dans une des plus vastes maisons de la ville, peut recevoir un plus grand nombre de pensionnaires. Le local vient d'être disposé de manière à satisfaire à toutes les exigences d'un établissement de ce genre, le local est vaste, sèche, ombragée, les salles d'études et les dortoirs sont parfaitement aérés.

Les professeurs attachés à cette Institution sont tous choisis parmi les meilleurs de la ville. M. Oarreau, ancien chef d'Institution à Paris, est, depuis plusieurs années, chargé des cours d'Histoire et de Littérature.

S'adresser à l'Institut pour avoir des prospectus.

LOUISIANA ACADEMY. Institution dirigée par M. A. Fercier. PENSIONNAT ET EXTERNAT. Pour les jeunes gens, Rue Hopital, No 53 entre Dauphine et Bourgogne. Les prix varient [illegible] Les personnes qui désirent des prospectus peuvent s'adresser à l'Institution, rue Hôpital, No 53, entre Dauphine et Bourgogne. 1 déc

ECOLE Française, Anglaise et Espagnole, ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SUPERIEUR. PENSIONNAT ET EXTERNAT. CLASSES DU SOIR. 240, 242, 244, Rue des Remparts. 16 jan—1er t

EN débarquement du navire prussien Meran, capitaine Weitz, venant de Bordeaux—
40 barriques vin rouge Côtes de Cambianes
25 do do Montferrand
25 do do St Julien
10 do do St Estèphe
500 caisses do St Julien
5 ½ et 1/8 eau de vie C Marquet
5 ½ et 1/8 do J B Goirard
100 paniers champagne King & Co—grandes bouteilles
50 do do do —petites do
A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 16 et 18, rue St Louis. 18avril—6t

Entrepot de Tapis, No. 19....Rue de Chartres.....No. 19

NOUS avons en magasin un grand assortiment de tapis tels que—
MEDAILLONS, velours, tapisserie,
WILTON, 3 plis et Ingrain,
VENITIENS et autres tapis,
NATTES blanches, rouges, à carreaux, &c.,
TOILE CIREE de différentes largeurs et qualités. Couvertures de table et de piano, paillassons, nattes, Sonettes d'escalier, abat-jour, corniches et bandes que nous offrons à des prix modérés pour du comptant. A. BROUSSEAU & Cie

MODES. Mlle EMMA CROSNIER, ex-première de la maison BRETON, ancienne maison BINOCHE, a l'honneur d'informer les dames de la Nouvelle Orléans que, succédant à Mme RENAUD-LEFEVRE, encoignure Royale et Toulouse, elle apportera les plus grands soins aux commandes qui lui seront faites, et s'efforcera de mériter le patronage qui a toujours été accordé à cette maison. 5avril—1m

John S. Tully, AVOCAT, Donne des consultations en anglais, en français et en espagnol. 96..........Commercial Place..........96 1avril—1m

$10 de récompense. Perdu, dans la journée de lundi, le 24 du courant, QUATRE VACHES LAITIERES, dont trois toutes blanches et une tachée de rouge. La personne qui les ramènera chez M. J. L. ESTRADE, encoignure Moreau et Bienville, recevra la récompense ci-dessus. 25avril—2f

A VENDRE, Un excellent piano à queue, neuf, de Pleyel. S'adresser 183, rue Royale, entre Ste Anne et Dumaine. 16 avril—6f

T. J. & W. H. COOLEY, AVOCATS. Rue St.-Charles No 26 au Premier, chambre No 4. 10avril—6mois

A LA **"PLUME DE BRONZE".** Papeterie, Imprimerie et Reliure. ARTICLES DE BUREAUX —AU GRAND COMPLET— Tous les articles et les travaux sortant de cette maison sont garantis.

Gros et Détail. Expeditions à la campagne et au Mexique. **FRANCIS BOUVAIN,** 62, RUE BOURBON, ET 112, RUE GRAVIER

Toute commande pour la ville s'expédie franc de port à domicile.

Les clients pourront faire leurs commandes par écrit, les expédier par la Poste, Boite No 1. 2avril—1m—D L V

Quatrième, Cinquième et Sixième Ward. *Commission de la taxe directe des Etats Unis pour l'Etat de la Louisiane.*

Bureau, rue de la Commune, No 180, Nlle-Orléans, 13 mars 1865.

LE TABLEAU DES TAXES du Quatrième, du Cinquième et du Sixième District représentatifs de la Paroisse d'Orléans (Quatrième, le Cinquième et le Sixième Wards de la ville de la Nouvelle Orléans) est achevé: les taxes prélevées dans les dits wards en vertu d'une loi du Congrès, laquelle est intitulée "Acte pour la perception des taxes directes dans les districts insurgés et pour d'autres fins," et a été approuvé le 7 juin 1862, devront être payées au bureau No 180, de la rue Commune, Nouvelle Orléans, dans les soixante jours qui suivront le QUINZE MARS 1865.

Toutes les terres ou parcelles de terre situées dans les dits Districts et Wards et sur lesquelles les taxes n'auront pas été payées dans les dits soixante jours, seront forfaites au profit des Etats Unis.

Les personnes qui désireront payer les taxes sont priées de donner le numéro ou la description de leurs terrains ou de leurs lots. Elles feraient très bien d'apporter leurs derniers reçus de taxe.

Le Quatrième, le Cinquième et le Sixième District ou Ward s'étendent entre la rue du Canal et la rue de Chapitoulas.

Les billets du Trésor seront les seuls reçus en paiement des taxes.

F. M. RANDALL, GEO. W. AMES, M. F. BONZANO, Commissaires de la taxe directe des Etats Unis pour la Louisiane. 13 mars—90

AVIS—[illegible] le Bureau de la Commission de la Taxe Directe des Etats Unis sera [illegible] dix jours. Le délai accordé pour payer les taxes mentionnées dans le précédent avis est augmenté de dix jours à partir de [illegible].

F. M. RANDALL, GEO. W. AMES, M. F. BONZANO. Commissaires de la taxe directe pour la Louisiane. Certifié K. J. DERICKSON, commis. 19avril

Dyspepsie, Aigreurs, &c, &c. GUERISON RADICALE. **ELIXIR ANTI-DYSPEPTIQUE,** DU Dr J. ELLALENA.

La DYSPEPSIE est une maladie affreuse qui s'accompagne souvent des symptômes suivants: [illegible] MIGRAINES, IMPUISSANCE, la STERILITE, les DOULEURS D'ESTOMAC, l'IMPURETE DE L'HALEINE, la CONSTIPATION, &c. Tous les remèdes employés jusqu'à présent n'ont pas réussi, puisqu'on rencontre à chaque pas des infortunés qui en sont atteints. L'ELIXIR du Dr ELLALENA qui, depuis 9 ans, opère des merveilles en Europe, s'est imposé en Amérique. [illegible] DYSPEPSIE.

Voir l'INSTRUCTION qui accompagne chaque bouteille.

Chaque bouteille porte le cachet particulier de l'inventeur.

A vendre chez F. D. GUILLOT, 140 rue Royale, A. FCHWAB, 129 et 133 rue de Chartres, ancien local de Wright. 24avril—1m

Nouveau magasin de Cigares. AVIS AU PUBLIC. J. A. DEL TRIO, si favorablement connu depuis nombre d'années des consommateurs de cigares annonce à ses amis et au public qu'il vient de rouvrir le magasin CRESCENT, au coin des rues ROYALE et BIENVILLE, où l'on trouvera les marques de cigare les plus en vogue, ainsi que cigarettes, tabacs, &c. Il espère que son ancienne clientèle voudra bien lui accorder le bienveillant patronage dont elle l'avait déjà honoré. 1avril—1m

CHAPEAUX DE CAMPECHE. GRAND assortiment de CHAPEAUX de CAMPECHE garnis et non garnis et formés expressément pour l'usage des plantations.

Aussi un grand lot de chapeaux de paille de tout genre pour hommes, jeunes gens et enfants.

A vendre par DAWSON & CO., Rue de Chartres No 4, entre Douane et Canal. 8avril—1m

H. BONZANO, COURTIER DE DOUANE. A l'angle des rues DOUANE & CLINTON, Vis à vis la DOUANE. 21avril—1m

En débarquement du navire Meran, de Bordeaux.

SEIZE CENTS caisses vin St-Julien, [illegible] caisses vin Chateau Belair, 20 paniers champagne St-Albain. A vendre au drawback ou pour la consommation, par L. H. RICHARD, No 49 rue de Chartres. 24avril—1m

EN DOUANE.

100 barriques vin rouge, Côtes Fronsac, [illegible] barriques vin rouge, Canon, [illegible] vin blanc, Sauterne, 100 paniers vin de Champagne, 25 caisses [illegible]. A vendre par E. BORDELOIS, 41, rue Vieille-Levée. 15avril—1m

SEL. SEL. 200 sacs sel, Liverpool demi gros, [illegible] sacs sel, Liverpool fin. A vendre par E. BORDELOIS, 41, Vieille-Levée. 15avril—15t

EN débarquement du navire Meran, de Bordeaux—
[illegible] barriques vin rouge Côtes Fronsac
25 do do St Julien
[illegible] do do Palmeguin
[illegible] do do St Emilion
[illegible] do do Chât. Margaux
60 do do Côtes Basseus
32 do do St Estèphe
74 do do Côtes Canon
21 do do Médoc
40 do do St Emilion
500 caisses vin rouge St Julien F F
A vendre par E. BORDELOIS, No 41, rue Vieille Levée. 16avril—15t

Avis. On demande immédiatement UN BON OUVRIER PATISSIER. S'adresser à l'encoignure Royale et St-Pierre.

AVIS. LES soussignés informent leurs amis et le public en général, qu'ils ont transféré leurs magasins du No 17 rue St. Louis et du No 77 rue Tchoupitoulas, au No 44 Vieille Levée, entre Bienville et Douane. 16avril—1f OSCAR BERCIER & CO.

OSCAR BERCIER & Co, 44..........Vieille Levée..........44. IMPORTATEURS DE VINS, EAUX DE VIE, VERMOUTH, SARDINES, CONSERVES, &c. Marchands-Commissionnaires. Pour tous les produits du Nord et de l'Ouest. 16avril—1m

HOTEL RICHELIEU, [Bagdad, Mexique.] JULES MARTIN, propriétaire du Restaurant Victor à la Nouvelle Orléans, a l'honneur d'annoncer à ses nombreux clients et au public en général qu'il vient d'acheter à Bagdad (Mexique), le restaurant hôtel dirigé autrefois par M. Farrauti et connu sous le nom d'Hôtel Richelieu.

Il espère que le bienveillant patronage qui lui a été accordé depuis 27 ans à la Nouvelle Orléans lui sera continué dans son nouvel établissement.

Un service attentif, une bonne cuisine, une cave bien pourvue et des chambres confortables sont un sûr garant du bien-être que trouveront les voyageurs. 1er avril—3m

Hôtel du Globe A BAGDAD (Mexique.) M. L. CHAPLAIN a l'honneur de prévenir le public et ses amis en général qu'il vient d'ouvrir un hôtel à Bagdad (Mexique) expressément pour les voyageurs, où l'on trouvera bonne table et logement à des prix moins élevés que partout ailleurs. 5avril—1m L. CHAPLAIN, propriétaire

Hotel du Grand Orient A BAGDAD (Mexique.) MM. GEORGE & Cie., annoncent à Messieurs les voyageurs qu'ils trouveront dans cet établissement des chambres et une bonne table, servie à des prix modérés. 1avril—1m

MALADIES. Dépuratif, Pommade, Injection et Poudre du Dr VERGE. TOUTES les maladies secrètes, anciennes et récentes, [illegible] dartres, boutons et taches syphilitiques, &c., sont radicalement guéries par l'emploi des médicaments du Dr. F. VERGE. [illegible] GAUDOZ, [illegible] Conti et Bourbon.

MALADIES SECRETES. M. E. GAUDOZ, Pharmacien de l'Ecole de Paris, informe le public [illegible] pharmacie coin Conti et Bourbon [illegible] le traitement des Maladies Secrètes [illegible] la Peau [illegible] Rougeurs, Taches, la Gonorrhée, [illegible] les Ecoulements, [illegible] Fleurs Blanches, et toutes les Maladies de l'Appareil Génito-Urinaire, chez les deux sexes. Consultations de 8 heures du matin à 4 heures du soir.

Opiat et Injection du Dr. Ricord. Ces deux préparations sont les seules employées par le Dr. Ricord pour la guérison rapide de la Gonorrhée et des Ecoulements. A vendre par E. GAUDOZ, Coin Conti et Bourgogne. 18 avril 3m

AVIS AUX FRANÇAIS, A PROPOS DU TIRAGE. LEON LAUGBLY, AVOCAT FRANÇAIS ET NOTAIRE PUBLIC. Consultations relatives au recrutement, de 9 heures à 3 1/2 h et de 4 à 8 heures du soir, à son bureau, 144, RUE ROYALE, entre Toulouse et St. Pierre. 4avril—1m

Evitez le tirage! ON FOURNIT DES REMPLAÇANTS. On donne les prix les plus élevés de remplaçants. **Wm McGawley & Co** Rue St Charles No 34, en face de l'hotel St Charles.

Ayant donné une obligation et de bonnes garanties au bureau du colonel STURGEON, maréchal prévôt général assistant et surintendant du service de recrutement du Département du Golfe, pour le fidèle et honorable accomplissement de nos devoirs de fournisseurs de remplaçants à ceux qui tomberont au sort, nous sommes autorisés par les autorités militaires et sommes prêts à fournir des remplaçants dans le plus bref délai et aux conditions LES PLUS RAISONNABLES.

Ils donneront les meilleures références et pour la fidèle exécution des contrats. 4avril—1m

Evitez la conscription. D. G. WARNER & Cie, COURTIERS AUTORISÉS. 59..........rue du Camp..........59. Fournissent des remplaçants. Renseignements donnés gratis. Références—MM Sam. Dob w & Co, O W. Graham & Co, W H C King & Co, W. Joyan & Cie, Capt. S. W. Beach. 11avril—1m

Le tirage! Le tirage! Le tirage. FONTAINE & Co. Passage de la Bourse, No 39 et 41 près la rue de la Douane. Remplaçants fournis à des conditions avantageuses.

[illegible] Nous rédigeons les documents d'exemption et donnons tous renseignements nécessaires. 8avril

Conscription! Conscription!! L. H. PERRET & Cie. ETANT autorisés par le colonel Sturgeon [illegible] Département du Golfe. Nous sommes prêts à fournir des remplaçants [illegible]. Les meilleures références données. L. H. PERRET & CO. 165, rue Commune. Tous les jeunes gens [illegible] de la conscription trouveront [illegible] avantages, en s'adressant à nous. L. H. PERRET & CO, 165, rue Commune. 8 avril 1m

Evitez le tirage! Evitez le tirage! Evitez le tirage! Evitez le tirage! **J. A. CLARK,** RUE GRAVIER, No 143, DEMANDE ET FOURNIT DES REMPLAÇANTS. AYANT obtenu une autorisation spéciale du colonel Sturgeon, il est prêt à fournir des papiers d'exemption [illegible] J. A. CLARK, ancien citoyen. Il donne [illegible] papiers d'exemption.

Avis au public et aux contribuables. [illegible] JOHN DUFOUR

PLUS DE DISTANCE. **DIVINATION. PREDICTION** PAR MADAME ADAH. Cartomancienne [illegible]. Heures de consultation de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. No 95 rue St Louis. 3avril—3m

LA GRANDE CLAIRVOYANTE **Madame LABLANCHE,** CETTE merveilleuse et célèbre clairvoyante a fixé sa résidence au No 194 de la rue Bienville, entre les rues Bourbon et Dauphine. [illegible] Mme LABLANCHE [illegible] Elle donne des consultations en anglais et en français.

Prix modérés pour les dames et pour les messieurs. La résidence et le cabinet de Mme La Blanche sont dans la rue Bienville, No 194, entre les rues Bourbon et Dauphine, à deux lots au dessous de la rue du Canal. LE PESTANIC DE PERSE, porte toujours bonheur à la personne qui l'a [illegible]. 1 jan—4m Mar J. V. D.

AVIS. M. ANTOINE DUBUC, Secrétaire de la fabrique de l'Eglise St-Louis, de la Nlle Orléans, Bureau, No 29, Place St Antoine. Qui depuis vingt cinq ans remplit les dites fonctions et qui a [illegible] dite fabrique de l'entreprise des ENTERREMENTS ET SERVICES FUNEBRES informe le public, ses amis et connaissances, ainsi que ceux de JEAN BONNOT, qu'il a intéressé dans l'entreprise sus dite, qu'ils tiennent en magasin tout ce qui concerne les fournitures de Pompes funèbres en général, ainsi que des garnitures et installation de

Chars funèbres et Corbillards. [illegible] **Tombes et Fours dans le Cimetière St-Louis,** rue Esplanade, et les autres cimetières [illegible]

J. BONNOT & Co. Entrepreneurs de Pompes Funèbres ont et vendent à leur magasin, rue Ste Anne, No 51, entre Chartres et Royale, des Cercueils en métalliques [illegible] MAGASIN, 51 .... Rue Ste Anne......... 51. 6 avril—Mar J S et D—au 6 jn

PHILIPPE NADEAUD & Cie, SUCCESSEURS **De la maison Jules Blineau,** ANGLE CANAL ET BOURBON. PHILIPPE NADEAUD, pâtissier confiseur connu en Louisiane, annonce au public qu'arrivé récemment de Paris, où il a été perfectionner ses connaissances pratiques pour sa partie dans des établissements tels que ceux de JULIEN et de FRASCATI, il vient de succéder, avec un associé, à M. JULES BLINEAU dans l'exploitation de la Confiserie, Pâtisserie, etc, de l'angle des rues Canal et Bourbon.

On trouvera donc dans son établissement tout ce qui se fait de mieux et de plus nouveau dans l'art culinaire et dans la Pâtisserie Confiserie artistique, confectionnée en tous genres et modèles.

Installé dans les meilleures conditions possibles comme personnel et matériel, on peut s'adresser à sa maison en toute confiance pour être servi avec conscience et célérité, surtout en fait d'articles de luxe.

Ses salons, élégants et spacieux, offrent toujours un choix aussi élégant que varié de GLACES ET SORBETS, PATISSERIES ET CONFISERIES, SODA ET SIROPS de première qualité. 24 avril—2m—M.J.S D

Banque du Commerce de la Nlle-Orléans. —Département des Travaux Hydrauliques— 5 avril 1865. UN dividende de TROIS PIASTRES ET DEMIE par action, a été déclaré ce jour par la Direction, payable aux actionnaires le 15 du courant. S. E. PERCY, secrétaire. 5avril—1m

Banque de l'Etat de la Louisiane Nouvelle Orléans, 27 mars 1865. TOUTES les personnes qui doivent à cette institution sont requises de venir payer dans les trente jours. Les billets qui ne seront pas payés dans le délai mentionné, seront mis en Cour. Par ordre des Commissaires en liquidation. L. S. BERNARD, Secrétaire. 28mars—1m.2pa.

Compagnie d'Assurance Hope, de la Nlle-Orléans. No 109, RUE DU CANAL. Nlle-Orléans, le 14 Décembre 1864. A UNE assemblée générale de la Direction tenue ce jour, il a été résolu qu'à partir de cette date une bonification de VINGT POUR CENT sera faite sur le montant de leurs primes aux personnes qui assureront dans cette compagnie. La bonification ci-dessus de 20 0/0 sera payée comptant, cette compagnie n'émettant pas de scrip. A. LEBRETON, Secrétaire. 15 déc—6m

Café et Restaurant à vendre. Un ETABLISSEMENT, consistant en un RESTAURANT, SALON D'HUITRES et une BUVETTE, situé dans une des meilleures positions de la ville. S'adresser rue du Canal No 190, au premier. 25 avril—1m

Graines de coton. VENANT d'être reçu: 207 sacs graines de coton Petit Golfe, qualité de choix. A vendre par L. F. DUNBAR, No —, rue [illegible]. 22fév

Graines de Coton. QUATRE MILLE boisseaux [illegible] PETIT GOLFE. A vendre par JOHN H. CARTER, [illegible] Tchoupitoulas. 22 mars

Bernard Turpin, ENCANTEUR ET NEGOCIANT COMMISSIONAIRE, No 97, rue de la Vieille Levée entre St Louis et Conti. 15 avril —1m

SECOURS AUX PAUVRES. LES dames de la SOCIETE DES SERVANTES DES PAUVRES prient les personnes qui n'auraient pas un besoin absolu des étoffes noires et blanches qui servent à tendre de deuil les façades de leurs maisons, à l'occasion de la mort du président Lincoln, de vouloir bien, quand les draperies seront enlevées, les leur envoyer pour être distribuées aux familles pauvres. Toute offrande de ce genre sera reçue avec reconnaissance. On pourra déposer les étoffes dont il s'agit au magasin de M D H HOLMES, rue du Canal, No 155, entre Bourbon et Dauphine. 25 avril

LE Dr. RODRIGUEZ De la Faculté de la Havane, Arrivé dernièrement de Londres, de Paris et quelques-unes des autres principales villes de l'Europe, offre respectueusement ses services au public de cette ville, particulièrement pour le traitement de la gravelle, des catarrhes de la vessie, de l'inflammation chronique des reins, de la goutte, des rhumatismes chroniques; il garantit une guérison prompte et radicale au moyen de ses remèdes végétaux. Le Dr Rodriguez offre également son spécifique pour la dissolution du calcul de la vessie. Il peut produire des certificats du succès de son traitement dans les susdites affections. Cabinet de consultation — Rue Conti, No 79, entre les rues Royale et Bourbon. Heures de consultation, de midi à trois heures de l'après midi. 18 avril—3m

LE Dr. JULES A. MATHIEU, HOMŒOPATHISTE, REPRENANT avec activité l'exercice de la Médecine, informe ses clients et le public qu'il vient d'établir son DOMICILE ainsi que son CABINET de CONSULTATION au No 319 rue des Remparts, près l'Esplanade. Heures de consultation, de 8 à 2 A. M. et de deux à quatre heures de l'après midi. 5 avril—1m

AVIS. LE Dr Dr LAUREAL, médecin homœopathe, rue St Pierre No 1[illegible] de diverses branches de sa profession et en particulier des maladies vénériennes. Consultations—de 7 à 9 heures A. M. 6avril—30t

Chemin de fer Pontchartrain. Arrangement de printemps et d'été. Pour aller au Lac et en revenir le même jour, 25 cents. Pour aller à la station Gentilly, [illegible] cents et autant pour revenir. A dater de SAMEDI, 1er avril 1865, jusqu'à nouvel ordre:

—Départ des chars.— DE LA VILLE. DU LAC. [illegible]

Les passagers qui désirent s'arrêter à la Station de Gentilly doivent [illegible] le conducteur avant le départ. O. PANGELLY surintendant. 1 avril

LE CHARTER OAK STOVE (Poêle Charter Oak), [illegible] *Live Oak, Forest Oak* et autres contrefaçons. TOUT article [illegible] Les véritables CHARTER OAK STOVES ne se trouvent que chez RICE BROS & Co, [illegible] J. S. AUSTIN, Front Levée, No 1 [illegible] RICE BROS & Co. 2 mars—1m

PHOTOGRAPHIE ARTISTIQUE PERSAC & LEGRAND ayant ouvert rue du CANAL No 155, entre St Charles et Carondelet, une nouvelle galerie Photographique, [illegible] Ambrotypes, Mélainotypes, Copies, [illegible] Le cadre et tout cartonnage lui sera fait dans l'établissement [illegible] Des cours de DESSIN et PEINTURE seront donnés par M. PERSAC à des conditions libérales. 27 avril

PHOTOGRAPHIE ARTISTIQUE On appelle particulièrement l'attention du PUBLIC FRANÇAIS sur les portraits faits par la COMPAGNIE PHOTOGRAPHIQUE DE LA NLLE ORLEANS, 57......Rue du Camp......57. [illegible] instruments perfectionnés, et tous les accessoires qui joints au talent de l'artiste, permettent de fournir des EPREUVES PHOTOGRAPHIQUES d'une incontestable supériorité. 6 avril—2m

PHOTOGRAPHIE Seulement $3 la douzaine. AYANT acheté la galerie de Photographie du No 75 DE LA RUE DU CAMP, nous avons l'honneur d'annoncer au public que nous sommes prêts à leur fournir toutes espèces de Photographies. Ambrotypes, ferr types, dito, sur ivoire, de la plus grande finesse, tirés dans le plus bref délai. Nous exécutons toutes sortes de Photographies à la satisfaction de notre clientèle et à aussi bas prix que possible. JOSEPH LANGWITH, JOHN WEISS

Changement de local. Le [illegible] l'honneur d'annoncer au public que le RESTAURANT DE VICTOR, [illegible] rue du CANAL [illegible] Il espère que le patronage qui lui a été accordé depuis 27 ans sera continué à son nouvel établissement. JULES MARTIN. 6 avril—1m

Restaurant Washington M. A. CAMORS, [illegible] le RESTAURANT WASHINGTON au lac Pontchartrain, [illegible] M. Jules Conche [illegible] Il espère que le bienveillant patronage qui lui a été accordé [illegible] 6 avril—1m

RESTAURANT GRASSOT. Rue St. Pierre 68, entre Royale et Bourbon. M. ANTOINE ALCIATOR ayant fermé sa barre et transformé son établissement en un RESTAURANT, se met à la disposition de ses amis et du public en général. On trouvera chez lui une cuisine de premier ordre et des vins de choix. Pensionnaires au mois et à la semaine. Repas de corps, noces, festins &c. Salons pour familles—Chambres garnies. M. Antoine Alciator se charge également de toutes commandes pour la ville. 5mars—2m

Restaurant Français. 73—RUE DE CHARTRES—73 **Tenu par M. Philippe Forget.** Ancien propriétaire du Restaurant des Amis. CHAMBRES GARNIES — Pension au mois et à la semaine. MM. les habitants trouveront toujours des chambres à leur disposition. Repas de noces, baptême, &c. M. FORGET conservera ses anciens prix. 14 avril

Restaurant des Habitants. PASSAGE DE LA BOURSE, 123, Entre St Louis et Conti. M. A. LAURENT a l'honneur d'annoncer aux habitants de la campagne qu'il ouvrira DIMANCHE 19 du courant, un RESTAURANT et MAISON DE PENSION au local ci dessus. Un cuisinier français prendra la charge de la cuisine. On pourra pensionner à la semaine ou au mois, ou manger à la carte ou au mois, ou manger à la carte, ou à table d'hôte. Chambres garnies pour ceux qui désirent loger. La table d'hôte sera servie à 6 heures du matin à 3 heures, midi, 3 heures et 6 heures P. M. 2 avril

Aux Fabricants de Cotonnade, MILLE livres INDIGO GUATIMALA, 3000 livres CHAINE DE COTON, BLANCHE No 5, 10, 1100 livres CHAINE DE COTON, ROUGE, TEINTE A L'HUILE, 3 caisses CARDES, d'une qualité supérieure pour l'usage des familles. A vendre par CUBACHS & OGDEN, encoignure St Philippe et Royale. 21 mars

AUX PEINTRES. TROIS MILLE LIVRES BLANC DE CERUSE PUR UNION. 20 barils HUILE DE LIN. 5 barils BENZINE. 2 barils ESSENCE DE TEREBENTHINE. 2 barils VERNIS. LES COULEURS DE TIEMAN, SECHES ET A L'HUILE. PINCEAUX, &c, &c. En général tous les articles employés pour la peinture. Le tout de première qualité. A vendre en quantité, au gré des acheteurs, par CUBACHS & OGDEN, encoignure Royale et St. Philippe. 6avril—1m

Reçu de New York, par les steamers Washington et Lafayette, du Havre, et, en débarquement du steamship Evening Star, une forte partie de SPECIALITES FRANÇAISES ET PRODUITS PHARMACEUTIQUES, que le consigné vendra aux pharmaciens et au public aux plus justes prix d'importation. Cet envoi se compose entr'autres de ELIXIR ANTIDYSPEPTIQUE, [illegible]. BISCUITS DEPURATIFS, du Dr. Ollivier. SIROP DE RAIFORT IODE, de Dorvault et de Lancelot. CAPSULES MOTHES, [illegible] et Mathey Caylus. GRANULES DE DIGITALINE et D'ATROPINE. FER DE QUEVENNE, PAPIER FAYARD. ANTIGOUTTEUX GENEVOIX. CIGARETTES D'ESPIC; PURGATIF LEROY. SIROP DE DENTITION du Dr. Delabarre. POUDRES DE BISMUTH, du Dr. Patterson. SIROP de ROBIQUET; HUILE de JONGH. PILULES et LIQUEUR, du Dr. Laville. SIROP de LACTUCARIUM; PATES PECTORALES &c., &c., &c., &c.—A vendre par E. B. MOUGIN, pharmacien, Nos 27 et 29 rue Dauphine, Enc. Douane. 30 mars—3m

STEAMERS POUR LA FRANCE DIRECTEMENT. Nouvelle ligne de steamers à roues, de 3900 tonneaux. ENTRE NEW YORK ET LE HAVRE. Les cinq premiers splendides bâtiments destinés à desservir cette ligne favorite sont les suivants:
WASHINGTON........[illegible] tonneaux........900 chevaux
LAFAYETTE........[illegible]
EUROPE........lancé
FRANCE........lancé
NAPOLEON III........en construction

Jusqu'à l'achèvement de tous ces bâtiments, le service se fera par le "Washington", capitaine A. Duchesne, et le "Lafayette", capt. A. Bocande, de la manière suivante:

DE NEW YORK AU HAVRE.
LAFAYETTE........mercredi 26 avril.
WASHINGTON........mercredi 24 mai.
LAFAYETTE........mercredi 21 juin.

Prix du passage payable en or ou l'équivalent en papier monnaie des Etats Unis.
1re cabine (y compris le vin de table)........$150
2me do do do ....[illegible]

Un médecin de première classe de la marine impériale est attaché à chacun des navires. Les soins et les médicaments sont gratuits.

GEO. MACKENZIE, Agent, 7, Broadway, New York. A Paris, 12, boulevard des Capucines (Grand Hôtel). Au Havre, chez William Iselin & Cie. fev—

POUR LA COTE—Au dessous de la ville—Le beau paquebot neuf WENONA, capitaine O. K. Pitcher, partira de la Bourse Settlement tous les SAMEDIS à 9 heures du matin, et pour Pointe à la Hache, tous les MERCREDIS à 9 heures du matin. Pour en revenir, il partira du Bourse Settlement tous les LUNDIS, à quatre heures du matin, et de la Pointe à la Hache tous les JEUDIS à quatre heures du matin. [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au pied de la rue de la Douane, ou à J. H. CARTER, rue de la Nouvelle Levée No 8. 26 avril

Paquebot régulier du MARDI pour VICKSBURG, NATCHEZ, et tous les ports intermédiaires. Le beau bateau à vapeur GREY EAGLE, capitaine Jno S. Woolfolk, O. A. Williams commis, partira régulièrement à 5 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN A. STEVENSON, Agt, rue Front, No —. 1 avril

Jour de départ—tous les SAMEDIS, à 5 heures de l'après-midi. Paquebot régulier de la côte et du Bayou Lafourche—Le bateau à vapeur ENA, [illegible] capitaine H. Keim, [illegible] Plaquemine, Napoleonville, Thibodeaux [illegible] Bayou Lafourche. Pour fret ou passage s'adresser à bord. 4avril—1m

POUR MATAMOROS—Le beau steamer C CASTRO, capitaine Arnett, [illegible] Diving Bell Boat Company.

Jours de départ tous les LUNDIS et les JEUDIS, à 5 heures de l'après midi. Paquebot régulier de Bayou Sara—Deux fois par semaine—Pour Morganza, Port Hudson, Baton-Rouge, Plaquemine, Donaldsonville [illegible] le beau bateau BELLA DONNA, capitaine Abe Smith, B. D. Moore, commis. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à JOHN L. TITUS, No 1 rue Bienville au premier. 1avril—1m

Jours de départ—tous les MARDIS et les VENDREDIS à 5 heures de l'après midi. POUR BATON ROUGE, PLAQUEMINE, DONALDSONVILLE, et tous les points intermédiaires de la Côte. Le magnifique bateau à vapeur VIRGINIA, capitaine E. W. Kerr, O. Marrit commis. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à WEED, WITTERS & Co, JOHN L. TITUS, No 1 Bienville au premier.

Paquebot régulier du samedi soir. POUR VICKSBURG, Grand Gulf, Rodney, Natchez, Fort Adams, Hog Point, Morganza, Bayou Sara, Baton Rouge, Plaquemine, Donaldsonville et tous les débarcadères intermédiaires sur la côte. Le bateau neuf et bas tirant d'eau SARATOGA, Commandant J. May [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. L. TITUS, Au coin des rues Bienville et Vieille Levée. A. BRITTON rue Front, No 7. WOODRUFF, BUTLER & CO. Rue Nlle Levée, 17 et 19. 4avril—1m

POUR MATAMOROS—Le steamer régulier C. CASTRO, capitaine F. Arnet, étant arrivé, partira immédiatement pour ce port. [illegible] s'adresser immédiatement au bureau du Diving Bell Co, au No 13 de la rue Front Levée, entre les rues Commune et Gravier.

Jours de départ tous les MERCREDIS à 10 heures du matin—Pour le Fort Jackson, la Station de la Quarantaine, la Pointe à la Hache et tous les points intermédiaires sur la côte au-dessous de la ville. Le beau bateau à vapeur ALGERINE, capitaine W. B. Miller, [illegible] Barrois, commis, fera ses voyages comme paquebot [illegible] le dimanche, jusqu'à la Pointe à la Hache, et le mercredi, jusqu'au fort Jackson. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

POUR THIBODAUXVILLE, et les points intermédiaires—Le bateau à vapeur LAFOURCHE, capitaine Fenn, partira, pour les points ci-dessus, tous les SAMEDIS, à 4 heures du soir. Pour fret s'adresser à bord ou à JOHN L. TITUS, agent, No 1, rue Bienville, au premier. 7avril—1m

POUR GENES — La barque sicilienne FRANCESCA, capitaine G. Vita, partira incessamment. Pour fret s'adresser à GEO W. HYNSON & CO. 22 Camp. Pour passage, avec aménagement de 1re classe, s'adresser au capitaine à bord, poteau 45, 2e District, en face du Marché aux légumes. 25 avril—6f

POUR TAMPICO— La goélette anglaise, fine voilière et de première classe NEPTUNE, capitaine Leighton, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira sous peu pour le susdit port. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à L. JOUBLANC, 33, Passage de la Bourse, au premier. 24mars

POUR MATAMOROS—La goélette anglaise de première classe et fine marcheuse W. C. CHAPIN, capitaine Cook, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée déjà, partira sous peu pour le susdit port. Pour balance de fret ou passage, ayant de magnifiques emménagements, s'adresser à J. M. ORIOL, No 4 rue St. Louis. 11 avril

POUR MATAMOROS—La goélette anglaise fine voilière et de première classe DART, capitaine De Kiker ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à L. JOUBLANC, 25 Passage de la Bourse, au premier. 17 mars

POUR TAMPICO—La goélette fine voilière LILLY No 2, capitaine Th. S. Wood, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu pour le susdit port. Pour balance de fret ou passage, s'adresser au capitaine, à bord, en face de l'Hotel des Monnaies. 6avril

POUR LE HAVRE—La barque prussienne MERAN, capitaine Welzstin, est en chargement pour le port ci dessus. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine, à bord ou à C. CAVAROC & CO, 116, rue Royale. 19avril

POUR MATAMOROS — Passage seulement—La goélette anglaise ABUNTA ANNA, partira positivement MERCREDI, 26 courant. Pour passage, s'adresser à J. KELLY, No 83, rue Gravier

POUR MATAMOROS—La goélette anglaise, fine voilière et de première classe, NEPTUNE, capitaine Leighton, ayant la majeure partie de son chargement engagé partira sous peu pour le susdit port. Pour balance de fret et passage s'adresser à L. JOUBLANC, 33 Passage de la Bourse au 1er. 24 mars

POUR MATAMOROS—La goélette anglaise fine voilière et de première classe BRAZOS, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira sous peu, pour le susdit port. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à L. JOUBLANC, 33, Passage de la Bourse, au premier. 1avril

CONSERVEZ VOS DENTS! J. A. CASADAVANT, CHIRURGIEN DENTISTE 19....RUE DU CANAL....19 entre Bourgogne et Remparts, où il continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste. Consultations en français, en espagnol et en anglais. 10avril—1m

Le Dr. A. L. PLOUGH, Jr CHIRURGIEN DENTISTE, SUCCESSEUR DU DOCTEUR E. BOUCHON. Cabinet au coin Bourbon et Orléans—Entrée 39, rue d'Orléans. 2avril—1m

VINS, EAUX DE VIE, **Liqueurs, Sardines,** LES soussignés offrent en vente— —VIN ROUGE EN CAISSES— Léoville Brand St. Julien, Margaux, en grandes et demi bout., Pauillac, en grandes et demi bout., et St. Emilion, en grandes et demi bout. de DROUET & GAUTIER—Lafitte, Branne Mouton, Larose, Latour, bouchés à l'émeri, et St. Estèphe de P. F. EYQUEM—Ch. Margaux, Ch. Léoville et Haut Brion, en grandes et demi bouteilles, et Ch. Larose en demi bouteilles de LARRONDE FRERES. —VIN BLANC EN CAISSES— Haut Sauternes, de P. F. EYQUEM. —VIN ROUGE en barriques et demi barriques— Montferrand, en barriques et demi barriques de DROUET & GAUTIER, de COUTREAU FILS, Pauillac en demi barriques de DROUET & GAUTIER, St. Julien, de FOUGET FILS, St. Emilion, de PABARON & BRISSON, St. Julien, de REYSAC & GAUTIER. —VIN BLANC en barriques et demi barriques— Barsac, en barriques et demi barriques de DROUET & GAUTIER. —EAUX DE VIE— Alex. Seignette, La Rochelle; Champagne Vineyard Proprietors Co, Cognac; Gautier frères, Cognac; Goldenberg 1858 & 1860, Cognac; [illegible] & Co, Cognac. —CHAMPAGNE— [illegible] —LIQUEURS— [illegible] —DIVERS— Sardines [illegible] OSCAR BERCIER & Co, 17, rue St Louis. 4 déc

VENTES JUDICIAIRES.

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans [illegible]—En vertu d'un writ de saisie et vente [illegible] dans l'affaire de Jas. F. Dunbar [illegible] je vendrai à l'enchère [illegible] le MARDI [illegible] à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à [illegible] la propriété dont suit la description:

DEUX TERRAINS situés dans le Quatrième District de cette ville, [illegible] l'Avenue Washington, les rues [illegible] Camp, Quatrième et Chestnut, désignés par les nombres Trois et Quatre, d'après un plan dressé par L. H. Pilié, voyer de la ville, daté du 16 janvier 1850 et déposé [illegible] No 34 en l'étude de W. H. Peters [illegible]

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés.

[illegible] consistent en une maison de résidence [illegible] en briques à deux étages [illegible] cinq chambres, avec foyers, [illegible] grand jardin bien cultivé [illegible]

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de James Robb par acte passé devant W. H. Peters notaire public en cette ville en date du [illegible] février 1862.

Saisie dans la susdite affaire.

Conditions—comptant, au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats Unis.

ALFRED SHAW, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Manuel Eoist, exécuteur testamentaire de Michel aîné, vs. I. S. Merkins & autres. Isaac N. Merkins, Richard L. Merkins & William Kelly.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans [illegible]—En vertu d'un writ de saisie et vente [illegible] je procéderai, le JEUDI quatre de MAI 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et au plus offrant de la propriété dont suit la description:

UN TERRAIN situé dans le Troisième District de cette ville [illegible] faubourg Marigny [illegible] rues Marigny et Mandeville [illegible] février 1836 [illegible]

Cette propriété appartient aux défendeurs au moyen de l'acquisition qu'ils en ont faite de A. B. Michel, aîné, suivant acte [illegible] O. Drouet, notaire public en cette ville [illegible]

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Cette vente étant la seconde et dernière la dite propriété sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur [illegible]

ALFRED SHAW, Shérif de la paroisse d'Orléans.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—No 17,78—En vertu d'un writ [illegible] le SAMEDI [illegible] à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale [illegible] VINGT ACTIONS du capital de la Compagnie [illegible] DIX ACTIONS de la compagnie de Navigation du Canal [illegible] Conditions—comptant, au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats Unis. ALFRED SHAW

P. McDonogh vs. la Compagnie du chemin de fer des Opelousas.

SIXIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans—No 177—En vertu d'un writ de fieri facias [illegible] le SAMEDI, six de MAI 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale [illegible] BONDS de la Compagnie du chemin de fer des Opelousas [illegible] William G. Hewes, président [illegible] Benj F. Flanders [illegible]

Saisis dans la susdite affaire. Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication en billets du trésor des Etats Unis. ALFRED SHAW, Shérif de la paroisse d'Orléans. 2 avril

Succession d'Ant. Chalaire Sr. Vente par le shérif, pour opérer un partage. EN vertu d'un ordre de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour du Deuxième District Judiciaire, siégeant dans et pour la paroisse de St. Bernard, en date du 4 avril A. D. 1865— J'exposerai en vente, à la maison de Cour de la dite paroisse, LUNDI huit mai 1865, à midi— Un terrain situé dans la paroisse de St Bernard, à environ quatre milles du fleuve Mississippi ayant environ quatre vingt dix pieds de face à la rive droite du Bayou Terre aux Bœufs, sur quarante arpents de profondeur, borné [illegible] par la propriété de Louis de St. Germain—avec toutes les BATISSES et améliorations qui se trouvent dessus. Les conditions de la vente sont telles que quiconque [illegible] n'en prendra pas possession avant le 1er janvier 1866. Conditions—Comptant, sur livraison. Bureau du Shérif, paroisse de St Bernard, 5 avril 1865. J. M. SERPAS, Shérif. 7 avril—17 [illegible] mai 7

VENTE PAR LE MARSHAL

Hays Russell & Co, contre John Bishop.

Dans la Cour Provisoire des Etats Unis pour l'Etat de la Louisiane—No 514

EN vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé hors de la Cour Provisoire des Etats Unis pour l'Etat de la Louisiane, l'Honorable Charles A. Peabody président dans la susdite affaire, je vendrai à l'enchère publique, dans le magasin d'épiceries du coin nord ouest des rues Magazine et St Joseph, JEUDI, 27me jour d'avril 1865, à 10 heures du matin, les propriétés ci-après décrites, savoir— Un lot d'épiceries, fruits secs et dans des boîtes de ferblanc, conserves, vins, cidres, sauces, etc. Egalement marchandises assorties, tabac à fumer et tabac à chiquer, etc.—le contenu du dit magasin d'épiceries. Egalement, meubles et installations dans le dit magasin, d'après l'inventaire qui se trouve dans ce bureau—Saisis dans le susdit procès.

Conditions—Comptant sur livraison, en billets du Trésor des Etats Unis. I. EDWARDS CLARKE, Marshal Provisoire des E. U. 15 avril—21 et 27

Edwin Oliver, tuteur, contre James Cosgrove.

DANS LA COUR PROVISOIRE DES ETATS-UNIS pour l'Etat de la Louisiane—No .60—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé hors de la Cour Provisoire des Etats-Unis, l'hon. Charles A. Peabody président, dans la susdite affaire, je vendrai, à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, mardi, 9 mai 1865, à midi, les propriétés ci-après décrites, savoir—

1o—Un certain terrain situé dans le Premier District de cette ville, au faubourg Ste Marie, désigné par le No 128, sur un plan dressé par Louis Bringier, le 24 avril 1835, et déposé au bureau de William Christy, alors notaire. Le dit terrain a, au pied anglais, 25 pieds 10 pouces et 2 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, entre les rues Lafayette et Girod, sur 57 pieds 10 pouces et [illegible] lignes de profondeur. Ensemble toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus. C'est la même propriété qui a été achetée par le défendeur, de David White, par acte passé par devant A. Boudousquié, notaire public de cette ville, le 26 avril 1851. Ensemble 119 actions, réduites à 108 de la Banque des Citoyens de la Louisiane.

2o—Un autre morceau de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, les droits, voies et dépendances du dit terrain qui est situé derrière le terrain ci-dessus décrit et touchant au susdit terrain; il comprenait jadis la partie de derrière d'un certain terrain situé dans le même lot, acheté par le défendeur de Henry Parish, ci devant de cette ville, par acte passé pardevant Theo. O. Starke, notaire public, et désigné par le No 23 sur un certain plan tiré par W. T. Thompson, voyer, portant la date du 25 février 1849 et déposé au bureau de H. B. Cenas, ci-devant notaire de cette ville—lequel terrain est également désigné par le No 23 sur un certain plan dressé par C. A. Hedin, architecte, portant la date du 25 mars 1851 et déposé au bureau du dit notaire—comme plan No 140. Le dit morceau de terre a 19 pieds, 7 pouces à partir de la ligne du fond de la propriété décrite en premier lieu, dans la direction de la rue Commune, sur 41 pieds, 8 pouces et 7 lignes, plus ou moins, entre lignes parallèles, dans la direction de la rue Girod—à laquelle fait face le terrain primitif dont celui-ci formait jadis la partie de derrière.

CONDITIONS—Pour la propriété décrite en premier lieu: l'acquéreur devra assumer le paiement d'un billet pour actions—stock note—de la somme de $3 400 en faveur de la Banque des Citoyens de la Louisiane, payable le 1er janvier 1856, et [illegible] conditions de la dite banque et tout l'intérêt dû sur le dit billet. Pour le reste du montant d'adjudication, comptant sur livraison, en billets du Trésor des Etats Unis. Le dit acquéreur devra assumer toutes les obligations et responsabilités d'un actionnaire de la dite banque, résultant de la charte et des lois qui l'amendent. —Pour la propriété décrite en second lieu, comptant sur livraison, en billets du Trésor des Etats Unis. Cette propriété est louée à bail jusqu'au 1er novembre 1865.

I. EDWARDS CLARKE, Marshal Provisoire des Etats Unis. 8avril—3,15,20,27 [illegible] mai

NOUVEAUX MEDICAMENTS INJECTION ET LIQUEUR. Pour la guérison rapide et infaillible de la gonorrhée et les écoulements de toute nature, quelqu'anciens qu'ils soient. EAU ET SIROP DEPURATIF pour la guérison des dartres, boutons, ulcères, etc., funeste conséquence des maladies secrètes. Liqueur anti-rhumatismale. A vendre par E. BATTIER, pharmacien, encoignure Dauphine et St. Philippe.

L. E. MARCHAND, IMPRIMEUR, 207......Rue de Chartres........207. Entre Ste Anne et Dumaine.